



Conseil d'établissement

Procès-verbal

Le mercredi 19 février 2020, 19 h

École Sacré-Cœur, La Pocatière

PRÉSENCES :	Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>
	Émilie Laurendeau	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Arsenault	<input checked="" type="checkbox"/>
	Lucien Briand	<input checked="" type="checkbox"/>	Éric Lavoie	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie Morin	<input type="checkbox"/>
	Gabriel Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
	Séverine Batty	<input type="checkbox"/>	Chantal Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
	Katia Villeneuve	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
	François Leblanc			

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	M. Hudon accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19 h.	
2.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour (document remis) C.É. # 19-20-33	M. Hudon fait la lecture de l'ordre du jour. À autres sujets, ajout des points suivants : - Mention de félicitations pour la Journée des métiers - Transport scolaire	Adoption Il est proposé par Marie-Claude Lebel Secondé par Chantal Ouellet et résolu : Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p>Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis (document remis)</p> <p>C.É. # 19-20-34</p>	<p>Le procès-verbal de la réunion précédente a été préalablement lu par les membres.</p> <p>Tout est conforme, mais on soulève le fait que le nom de Nathalie Morin figure toujours dans la liste des présences au procès-verbal alors qu'elle ne siège plus au CÉ puisqu'elle travaille au Service de garde. Son nom sera enlevé.</p> <p>Au point 7 : Une précision est apportée en lien avec le coût des repas pour le voyage à Toronto. Il faut préciser que le coût réel des repas s'élève à 105 \$ au total (7 repas à 15 \$) et non à 15 \$ pour l'ensemble.</p>	<p>Adoption</p> <p>Il est proposé par Chantal Ouellet</p> <p>secondé par Hélène Arsenaault</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le procès-verbal de la dernière séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
4.	<p>Consultation sur l'organisation scolaire 2020-2021</p> <p>C.É. # 19-20-35</p>	<p>Les membres sont consultés sur l'organisation scolaire 2020-2021.</p> <p>M. Lavoie fait un rappel de cette procédure annuelle et spécifie qu'il n'y a pas vraiment de changement à l'école Sacré-Cœur et que l'acte d'établissement est demeuré le même.</p> <p>Il indique que pas mal partout sur le territoire de la Commission scolaire, nous sommes en décroissance quant au nombre d'élèves.</p>	<p>Consultation</p> <p>Il est proposé par Line Lévesque</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le Conseil d'établissement soit en accord pour maintenir le statu quo sur l'organisation scolaire de l'école Sacré-Coeur.</p>
5.	<p>Code de vie 2020-2021</p> <p>C.É. # 19-20-36</p>	<p>M. Lavoie présente le Code de vie 2020-2021.</p> <p>Le Code de vie est sensiblement le même que l'an dernier à quelques ajouts près :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet Apprenti-expert qui vise à responsabiliser les enfants et à les rendre plus autonomes. C'est assurément un beau projet, car il y a de plus en plus d'experts. Même les élèves du 1^{er} cycle ont été intégrés. 	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<ul style="list-style-type: none"> - Qu'il faut ranger adéquatement le matériel après l'avoir utilisé dans la cour d'école. <p>M. Lavoie rappelle que l'application du Code de vie est l'affaire de tous. Il en profite pour souligner que le personnel de soutien fait aussi sa part pour éduquer les élèves par rapport aux notions de civisme et de politesse (exemple de Mme Lucie et de son affichette).</p> <p>L'idée de permettre le chuchotement dans les corridors et les escaliers plutôt que de garder le silence a été avancée, notamment parce qu'il semblerait que la règle du silence ne soit pas vraiment appliquée, particulièrement au deuxième étage. Pour l'instant, la règle du silence est maintenue, mais on convient que ce point sera rediscuté ultérieurement et qu'on fera un suivi au CÉ.</p> <p>Aussi, comme le Code de vie est intégré à l'agenda, on profite de l'occasion pour suggérer que la mission, les valeurs et la devise de l'école y figurent également.</p>	<p>Que le Code de vie 2020-2021 soit approuvé tel que présenté, mais que le point « En tout temps dans les corridors et les escaliers, je garde le silence. » soit rediscuté entre les membres du personnel.</p>
6.	<p>Grille-matières 2020-2021</p> <p>C.É. # 19-20-37</p>	<p>M. Lavoie présente la grille-matières 2020-2021.</p> <p>La grille-matières présentée est quasiment identique à celle de l'année précédente. Le seul changement apporté touche les élèves de 3^e et 4^e année. On a en effet retiré 15 minutes d'Univers social et 15 minutes de Sciences et technologies pour les affecter au français et aux mathématiques.</p> <p>Au niveau du préscolaire, il n'y a pas de changement. On maintient le choix du scénario 1, soit la libération de 6 périodes de détente et un après-midi de congé.</p> <p>On questionne toutefois à savoir pourquoi il n'y a pas de musique au préscolaire. On explique qu'à l'époque, on avait voté pour avoir une heure d'éducation physique plutôt qu'une heure de musique puisqu'on ne pouvait avoir les deux. On mentionne toutefois que les professeurs veillent quand même à intégrer la musique à leur routine (la rythmique par exemple, à partir des ouvrages de Jonathan Bolduc).</p>	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Chantal Ouellet</p> <p>secondé par Maxime Savoie</p> <p>et résolu :</p> <p>Que la grille-matières 2020-2021 soit approuvée tel que présentée.</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>On revient sur le programme « Notes et bougeotte » qui était par le passé offert par l'École Destroismaisons et qui était très intéressant, mais il semblerait qu'on ne sache pas encore si le programme a été refinancé.</p>	
7.	<p>Résolution pour le service de garde concernant la semaine de relâche</p> <p>C.É. # 19-20-38</p>	<p>Considérant que, conformément à l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique, des services de garde sont offerts aux parents à l'École Sacré-Cœur.</p> <p>Considérant que, conformément à l'article 3 du Règlement sur les services de garde en milieu scolaire, des services de garde peuvent être offerts pendant les journées pédagogiques et pendant la semaine de relâche.</p> <p>Considérant l'analyse faite par la direction de l'école quant à l'ouverture des services pendant la relâche, soit la disponibilité du personnel (congrés, reprise de temps et formation), la disponibilité des lieux (entretien, nettoyage et travaux), les besoins exprimés par les parents, les services, les services offerts par la municipalité et le maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde.</p> <p>Considérant que cette analyse démontre l'impossibilité d'offrir des services de garde pendant la semaine de relâche sans compromettre la santé et la sécurité des élèves et dans le respect du maintien de l'équilibre budgétaire du service de garde.</p> <p>Considérant les échanges tenus avec les Services éducatifs jeunes.</p>	<p>Résolution</p> <p>Il est proposé par Hélène Arsenault</p> <p>secondé par Émilie Laurendeau</p> <p>et résolu :</p> <p>Que la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup et le conseil d'établissement conviennent de ne pas offrir de service de garde pendant la semaine de relâche qui se tiendra du 2 au 6 mars 2020.</p> <p>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p>
8.	Dons	<p>L'École Sacré-Cœur a reçu plusieurs dons au cours des dernières semaines pour l'aider à financer divers projets dédiés aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 500 \$ de Luminator Lanka pour soutenir des activités scientifiques; - 3 000 \$ de Desjardins pour la Vertgola; - 1 000 \$ des pompiers pour aider à défrayer les cours de natation des élèves de 3^e année; - 3 000 \$ du Choix du président pour combler les besoins alimentaires de certains enfants; 	Information

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<ul style="list-style-type: none"> - 500 \$ de l'URLS pour payer les frais du transport de la sortie de ski alpin au mont Saint-Mathieu; - 25 \$/élève (40) = 1 125 \$ des Chevrons Dionne pour aider les jeunes participant au voyage à Toronto. <p>Plusieurs demandes d'aide financière sont également faites régulièrement par le personnel pour financer diverses initiatives. Dernièrement, 5 000 \$ ont été demandés à l'Association de la dermatologie pour aménager des zones d'ombre dans la cour d'école. Présentement, il y a une demande en attente.</p> <p>Pour remercier tous ces généreux donateurs, des cartes de remerciements seront faites. Il est aussi convenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre les noms des donateurs sur le site Internet de l'école; - Adresser des remerciements dans l'Info-Parents; - Faire des publications Facebook en « taguant » les entreprises concernées avec photo à l'appui si possible. 	
9.	<p>Résolution – Mesures dédiées MEES</p> <p>C.É. # 19-20-39</p>	<p>M. Lavoie fait le tour des mesures dédiées et des montants qui y sont associés. Il explique brièvement à quelle fin les sommes allouées doivent être utilisées.</p>	<p>Résolution</p> <p>Il est proposé par Katia Villeneuve</p> <p>secondé par Line Lévesque</p> <p>et résolu : Que le conseil d'établissement a pris connaissance des mesures dédiées et des sommes associées et qu'il les accepte.</p> <p>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p>
10.	<p>Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement</p>	<p>Les activités à faire approuver ont été présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation écotourisme à la montagne du Collège (16 mars) - Duathlon des neiges (4 février) – déjà tenu - Journée des métiers (18 février) – déjà tenue 	<p>Approbation</p> <p>Il est proposé par Line Lévesque</p>

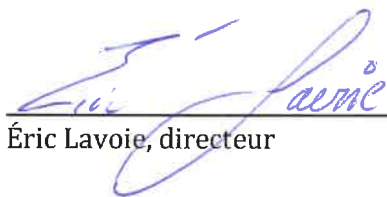
SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	des élèves hors de l'école (87 LIP)	<ul style="list-style-type: none"> - Patinage à l'anneau de glace (28 février) - Enseigner le Kamouraska aux Archives de la Côte-du-Sud (6 avril) et au club nautique de Rivière-du-Loup (juin) - Tournoi de hockey inter-écoles (9 mars) - Activités à la bibliothèque durant la Semaine littéraire (27 mars au 5 avril) <p>En ce qui a trait à la bibliothèque municipale, une demande est formulée pour autoriser en tout temps les enseignants à y aller avec les élèves sur les heures de classe. Évidemment, ils auront l'obligation d'avertir préalablement la direction, mais pas de demander une autorisation formelle au conseil d'établissement.</p>	<p>Secondé par Chantal Ouellet</p> <p>et résolu :</p> <p>Que toutes les activités présentées soient approuvées et que jusqu'à la fin de l'année scolaire, les sorties à la bibliothèque municipale soient autorisées sans avoir à redemander l'autorisation au Conseil d'établissement.</p> <p>APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
11.	Voyage à Toronto	<p>M. Lucien fait un compte rendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toujours 45 élèves participants - La vente de produits Pure fonctionne bien - Le coût officiel du voyage revient finalement à 505 \$ par enfant, moins les activités de financement. C'est 5 \$ de moins que l'an dernier, ce qui est attribuable à l'annulation de la sortie de fin d'année au Bora Parc. <p>- La recherche de relève pour organiser les prochaines éditions du voyage va bon train. Maxime Savoie et Chantal Ouellet seraient dans la mire.</p>	Informations
12.	Informations	<p>12.1 Informations du comité de parents – Réunion du 4-02-2020</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de parents a été consulté sur le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire 2020-2023 ainsi que sur la liste des écoles et actes d'établissement 2020-2021. En gros peu de changement si ce n'est que l'indice de milieu socio-économique est maintenant établi par école et non plus par acte d'établissement. 	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation des derniers préparatifs en lien avec la Soirée reconnaissance du 28 mars prochain pour remercier les parents impliqués. Belle participation dans l'ensemble. • Bref retour sur l'avancement du projet de Loi 40. Beaucoup de lobbying fait et toujours en attente des amendements déposés. Congrès général de la FCPQ prévu les 8 et 9 février et d'ici là, un courriel réaffirmant la position du comité de parents a été retourné au ministre et à diverses personnalités politiques d'importance... tout cela avant que la loi soit adoptée sous bâillon. Une rencontre spéciale a été convoquée par le directeur général de la CS le 27 février prochain pour expliquer un peu la suite des choses. • Invitation à remplir la consultation en ligne, d'ici le 21 février, sur le Programme d'éthique et culture religieuse. Pour tous. <p>12.2 Des membres du personnel de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> • Audrey Lizotte a le mandat de présenter un projet TIC d'envergure d'un montant de 10 000 \$ (imprimante 3D, transfert de connaissances, etc.). On se croise les doigts dans l'attente d'une décision. • Le projet de patinoire extérieure de deck hockey se poursuit. On est à l'étape de trouver la procédure pour niveler le terrain et trouver l'endroit idéal pour positionner l'installation (devant les balançoires probablement). Maxime Savoie et Lucien Briand sont sur le dossier. • Projet Vertgola phase 2 – Le personnel est en train de réfléchir à l'aménagement : installation d'un tableau, de bancs, etc. L'objectif étant de pouvoir enseigner à l'extérieur. On réfléchit à trouver un moyen pour éviter le vandalisme. 	

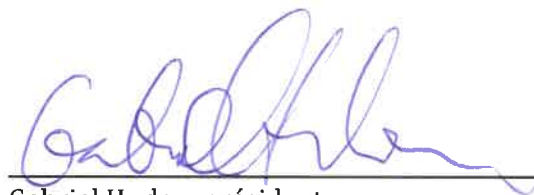
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
<p>C.É. # 19-20-40</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers de jardinage vont commencer bientôt, en collaboration avec le service de garde. Ils se tiendront sur l'heure du midi. • Des travaux seront faits cet été à l'école : réfection complète des salles de bain et ajout de rangement. Des cabines individuelles seront installées dans toutes les salles de bain, ce qui ne sera pas du luxe. Des portes coupe-feu seront aussi changées. • De nouveaux chandails ont été faits pour le hockey du mercredi midi avec le logo des Bourrasques pour continuer à développer le sentiment d'appartenance. <p>12.3 Du service de garde</p> <ul style="list-style-type: none"> • À partir de maintenant, les inscriptions aux journées pédagogiques se prennent par courriel uniquement. • Les reçus d'impôt sont déposés sur le Portail Parents. • La journée pédagogique du 21 février se déroulera sous le thème d'Harry Potter. Une foule d'activités en lien avec la série de films seront offertes. • Un problème est soulevé relativement aux parents ayant des enfants inscrits à une activité parascolaire extérieure à l'école qui partent et reviennent au service de garde. Les parents d'enfants concernés ont été contactés, mais le Service de garde a besoin qu'une règle claire soit adoptée. <p>Considérant que cette situation est non sécuritaire pour les enfants et qu'elle occasionne des problèmes de gestion, notamment quant au respect des ratio éducatrice/enfants.</p>	<p>Résolution</p> <p>Il est proposé par Lucien Briand</p> <p>secondé par Line Lévesque</p> <p>et résolu :</p> <p>Que lorsqu'un parent signe une décharge autorisant son enfant à quitter seul le service de garde, l'enfant n'est pas autorisé à y revenir pour des raisons de sécurité.</p> <p>RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>12.4 Des membres de l'OPP</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Journée des métiers tenue le 18 février dernier a été un franc succès. Une activité assurément à reconduire l'an prochain avec de nouveaux métiers. <ul style="list-style-type: none"> • Il faut veiller à présenter ce projet au programme de bourses. • Un questionnement a été soulevé quant au choix de la date en raison des possibilités de tempêtes, mais le cadre des Journées de la persévérance scolaire est bon. • Recommandation : attendre à la fin pour la remise des métiers « coup de cœur » (ou revoir le système) • Semaine littéraire en cours d'organisation (choco-livre toujours au programme pour les élèves de la maternelle à la 3^e année et activités à la bibliothèque municipale pour les plus vieux) • La kermesse de fin d'année va revenir, mais avec quelques nouveautés pour tenter d'intéresser davantage les plus vieux. Peut-être aménager un coin lounge dans la Vertgola pour qu'ils puissent aller « flâner tout en étant supervisés » • La vente d'épices permettra de remettre plus de 4 000\$ pour l'aménagement de la cour d'école. <p>12.5 Trésorerie En date du 18 février 2020, il restait un solde de 942,21 \$.</p> <p>12.6 Correspondance Aucune</p>	
13.	Questions du public	Aucune	
14.	Autres sujets	<p>14.1 Mention de félicitations pour la Journée des Métiers</p> <p>Le conseil d'établissement tient à remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans l'organisation de la 1^{re} Journée des métiers qui fut un grand succès. Merci au comité organisateur, aux exposants, aux partenaires, aux enseignants et aux parents qui ont permis de faire découvrir de magnifiques métiers à nos jeunes et d'allumer quelques étoiles dans leurs yeux.</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>14.2 Transport scolaire</p> <p>Tel que diffusé dans les médias, une plainte a été transmise à Commission scolaire en lien avec un chauffeur d'autobus de notre secteur. M. Lavoie mentionne que le dossier suit son cours et que la situation est gérée par la Commission scolaire afin d'assurer la sécurité des enfants.</p>	
15.	<p>Levée de l'assemblée</p> <p>C.É. # 19-20-41</p>	L'assemblée est levée à 21 h 10.	<p>Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Chantal Ouellet</p> <p>secondé par, Kathia Villeneuve,</p> <p>et résolu : Que la séance soit levée à 21 h 10.</p> <p>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.</p>



Éric Lavoie, directeur



Gabriel Hudon, président